

Location d'un local commercial à loyer modéré



Dans le cadre de son programme "Petite Ville de Demain", la ville de Saint-Marcellin soutient la réhabilitation de cellules commerciales et accompagne les porteurs de projet de commerce.

La ville, avec le soutien de l'Etat, de la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné, a ainsi acquis une cellule commerciale au n° 1 bis place de l'Eglise, à Saint-Marcellin, et souhaite l'affecter à un projet de commerçant.

Dans le but de favoriser l'installation d'un porteur de projet de commerce, la Ville propose à la location, à loyer modéré ce local commercial. L'appel à candidature est ouvert à tout porteur de projet de commerce, pour tout type de commerce.

Informations sur le local

- Loyer : 211,4 €/mois HC et TTC
- Surface : 30 m² décomposé en 2 espaces (21 m² + 9 m² en souplexe) avec rideau manuel, WC et point d'eau neuf,

chauffage électrique

- Date limite des candidatures : 15 janvier 2024
- Contact et dépôt des candidatures (lettre de présentation du projet, budget prévisionnel, extrait d'assurance de responsabilité civile, copie carte ID) à leo.triche@smvic.fr
- Possibilité de visite sur RDV

